PACA
Axe 3 : MANAGEMENT

Module n°1 : Egalité professionnelle [E LEARNING]

Contexte

L'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République, lors de son discours à l'Élysée, le 25 novembre 2017. Représentant 20 % de l'emploi en France, la fonction publique se doit d'être exemplaire en matière d'égalité professionnelle, de façon à favoriser la cohésion sociale et à être représentative de la société qu'elle sert.

En application de l'action 1.5 de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, la circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Égalité au sein de l'État et de ses établissements publics précise les missions des référentes et référents Égalité. Cette même circulaire précise que chaque administration de l'État doit se doter, d'ici le 1er mars 2020, d'un réseau de référentes et référents Égalité, désignés au sein de chaque direction ou service d'administration centrale, service déconcentré, préfecture, académie ou établissement public administratif de l'État, afin que l'ensemble des agents publics puissent saisir un référent Égalité de proximité, sans préjudice de la mise en place d'une mutualisation.

Objectifs

- Connaitre les enjeux en matière d'égalité professionnelle Femmes-Hommes.
- Savoir intégrer une politique d'égalité et de mixité dans son service.
- Savoir réagir face à des inégalités constatées.
- Savoir développer une dynamique d'équipe autour de l'égalité professionnelle.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en distanciel / Classe virtuelle, sur un outil dédié.

- Apport d'informations générales et théoriques
- Résolutions de problèmes par l'étude de cas
- Travail en groupes, échanges entre les participants
- Synthèse et points clés à l'issue de chaque séquence.
- Évaluation des connaissances par QCM en fin de session.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO

(m.capello@anfh.fr)

04.91.17.71.33

Programme

Les enjeux de l’égalité professionnelle Femmes-Hommes

- Prendre conscience de l’impact des stéréotypes sur l’environnement social et professionnel ;

Intégrer une politique d'égalité et de mixité professionnelle dans son service

- Identification des principaux freins à l’égalité entre les femmes et les hommes dans la FPH : et son service ;
- Savoir faire le bilan de l’organisation en prenant en compte l’égalité professionnelle ;
- Identifier les actions qui permettent d’équilibrer le travail des équipes ; Savoir réagir face à des inégalités constatées
- Savoir repérer les situations potentiellement inégalitaires dans un service ;
- Savoir repérer les propos et comportement discriminatoire ou sexiste ;
- Savoir réagir et mobiliser les acteurs en cas de nécessité ;

Développer une dynamique d’équipe autour de l’égalité professionnelle

- Comprendre les freins et les leviers individuels d’action,
- Savoir mobiliser l’équipe au quotidien ;
- Intégrer la notion d’exemplarité dans les comportements ;
- Les enjeux de l’égalité pour son centre hospitalier et son service.

Public

Tout personnel en situation d’encadrement, y compris personnel médicaux et agents des services RH/formation

Exercice
2024

Code de formation
3.12

Nature
AFR

Organisé par
ITAQUE / GROUPE JLO

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences